

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 106 (2007)

Artikel: La gigantomachie de Lousonna-Vidy ; suivie de, Considérations sur la transmission du motif de l'anguipède
Autor: Abetel, Emmanuel
Kapitel: I: Historique de la découverte
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-836056>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

I. Historique de la découverte

Dans l'entre-deux-guerres, comme sur plusieurs autres sites archéologiques de Suisse, un chantier fut ouvert à Lausanne dans le cadre des programmes d'aide aux chômeurs. A cette occasion fut fouillé le centre du vicus de Lousonna: si la découverte du trésor monétaire eut un certain écho dans la presse de l'époque, la mise au jour des éléments de la gigantomachie passa complètement inaperçue. Accompagnés de quelques fragments architecturaux, les restes de ces bas-reliefs, n'ayant fait l'objet d'aucun inventaire, restèrent près d'un demi-siècle dans des caisses au Musée romain de Lausanne-Vidy.

La découverte

De 1934 à 1939, un chantier fut ouvert par la Municipalité de Lausanne pour donner du travail aux nombreuses personnes réduites au chômage¹ par la crise économique qui frappa notre pays durant les années précédant la Seconde Guerre mondiale. C'est à cette occasion que fut entreprise la fouille systématique du centre du *vicus* de *Lousonna*.

Le 11 novembre 1936, dans une couche d'incendie, à l'angle sud-est du temple gallo-romain de la localité (fig. 1), furent découverts des blocs sculptés, immédiatement identifiables comme un Jupiter Fulgurator et un anguipède: bien que ces restes aient été photographiés aussitôt (fig. 2), malgré l'importance de cette trouvaille, les carnets de fouilles de l'époque ne s'y arrêtent pas longuement, reportant simplement la découverte de quelques fragments sculptés².

Dans la présentation de cet édifice religieux, F. GILLIARD (1942, p. 225) ne revenait pas sur ces bas-reliefs et, à partir de la date d'enfouissement du trésor monétaire trouvé dans une maison voisine, faisait remonter la destruction du *fanum* aux années 144 à 147.

En 1944, D. VAN BERCHEM (1944, p. 128) publia ces deux éléments, qu'il ramenait à un monument consacré à Jupiter, précisant qu'il avait dû s'agir selon toute vraisemblance de la décoration d'un temple ou plutôt de celle d'un autel. La reprise de son article dans le recueil *Les Routes et l'Histoire*³ en 1982 ne pouvait que nous inciter à faire un nouvel état de la question. Bien qu'avec la rédaction du volume du *CSIR* portant sur les établissements mineurs de Suisse (C. NEUKOM, 2002) quelques pièces soient venues s'ajouter au chapiteau au bucrane répertorié par E. ESPÉRANDIEU (vol. 7, n° 5348)⁴, les restes de la gigantomachie sont de nos jours encore les seuls fragments sculptés découverts sur le *vicus* de *Lousonna* à avoir été étudiés de façon exhaustive⁵. L'examen des pièces encore dans les maga-

sins du Musée romain de Lausanne-Vidy, – essentiellement des fragments d'architecture – ne nous a pas permis d'en trouver qui auraient été susceptibles d'être mises en rapport avec notre matériel.

Catalogue des blocs

Notre étude portera sur la totalité des fragments directement attribuables à la gigantomachie; ils sont accompagnés par les restes d'un personnage sculpté qui, n'étant travaillé que sur la

¹ C. MARTIN, Introduction du volume *Lousonna*, pp. 7-10 [pp. 7-8].

² Archives Cantonales Vaudoises AMH A 76/17 Lausanne 132.1, document A 35024, pp. 22-23 en date du 11 novembre 1936: "... Contre le mur sud, à l'extérieur, vers l'angle S-E. de la case V", trouvé toute une série de pierres travaillées (...) 1 pierre avec sculpture, le bas d'un homme vu de dos... Contre le mur est, côté extérieur de la case V" les morceaux de la dalle en marbre poli sont nombreux (...); trouvé également un nouveau fragment de sculpture avec la tête, un bras et le buste d'un personnage, en calcaire du Jura..." A l'époque, les quotidiens lausannois mirent surtout l'accent sur le trésor monétaire de *Lousonna*, présenté au public au cours d'une conférence tenue le 21 novembre, quelques jours seulement après la découverte de nos fragments.

³ P. DUCREY et D. PAUNIER éditeurs, Lausanne, 1982 (Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne 25).

⁴ Nous laissons intentionnellement de côté le n° 5388, tête de satyre "découverte près de Vidy, sur la rive droite de la Venoge", Emile Espérandieu reprenait F. KELLER et O. BENNDORF (Satyrkopf, gefunden unweit Lausanne, in *ASA* 1, 4, December 1870, pp. 198-199 [p. 198]), qui confondaient la Venoge et la Chamberonne.

⁵ C. NEUKOM (2002) ajoute quelques monuments à l'inventaire du savant français: une tête de lion (n° 28), deux têtes de bélier (nos 31 et 32), un cadran solaire supporté par un aigle (n° 43), enfin, la célèbre pierre Oupin, disparue depuis 1823 (n° 64).



Fig. 2. Fragments de la gigantomachie de *Lousonna*-Vidy lors de la découverte le 11 novembre 1936.

face, les côtés et les bords de la partie arrière, était vraisemblablement placé dans une niche. Divers éléments architecturaux faisaient partie de la même série de restes monumentaux dans les dépôts du Musée romain de Lausanne-Vidy : à l'exception

peut-être d'un fragment d'autel, toute attribution de ces derniers à l'édifice religieux sis sur le forum de *Lousonna* étant incertaine, nous ne ferons que les citer en note afin de ne pas alourdir le texte⁶.

⁶ En voici un bref catalogue :

Fragment A10 (fig. 3)

Angle d'un parallélépipède de calcaire dont une des faces était taillée, les autres simplement aplanies ou portant des aménagements destinés au scellement du bloc, ce qui permet vraisemblablement d'exclure son appartenance à l'autel B9 (infra, p. 76), auquel sera attribué le fragment A9 (infra, p. 18). Dans la mesure où la partie finement piquetée, destinée à prendre appui sur un support, correspond au dessous du bloc, nous avons ici l'angle inférieur droit d'une inscription. Le côté droit présente à l'arrière un bandeau de joint auquel succède un démaigrissement de la partie centrale. Le cadre de l'inscription avait une largeur de 6,1 cm en bas et de 6,5 cm sur le côté encore existant.

Fragment A11 (fig. 4)

Fragment de corniche en calcaire d'une longueur de 13,6 cm dont subsiste une hauteur de 11 cm pour une épaisseur de 6 cm. Restes de tulipe, de rais de cœur, ou d'une éventuelle décoration d'oves. Étant donné l'impossibilité de préciser avec certitude l'origine exacte de cet élément, par ailleurs unique sur le site, nous pensons que serait irresponsable toute reconstitution de la décoration du temple gallo-romain de *Lousonna* à partir de ce fragment décoré.

Fragment A12 (fig. 5)

Fragment de calcaire sur lequel subsiste un fond régulier à la surface duquel a été dégagée une forme arrondie dépassant de 5 cm, l'épaisseur totale étant de 11 cm. La longueur du bloc est de 14 cm pour une largeur de 11. Deux séries de coups de foret ont été transformées en des ouvertures oblongues en taillant la faible épaisseur entre les trous. Le reste de sculpture ne peut être ramené à aucune forme géométrique ou figurée. On croirait avoir affaire à une pièce sur laquelle un artisan se serait exercé ; la présence d'un témoignage remontant à la mise en chantier du monument, tout comme le serait celle de chutes ou de ratés, est cependant étonnante parmi les restes d'un édifice encore en fonction plusieurs années jusqu'à son démantèlement (infra, p. 109).

Nous remercions Philippe Bridel pour ses informations concernant l'architecture monumentale romaine et pour l'examen de ces fragments.

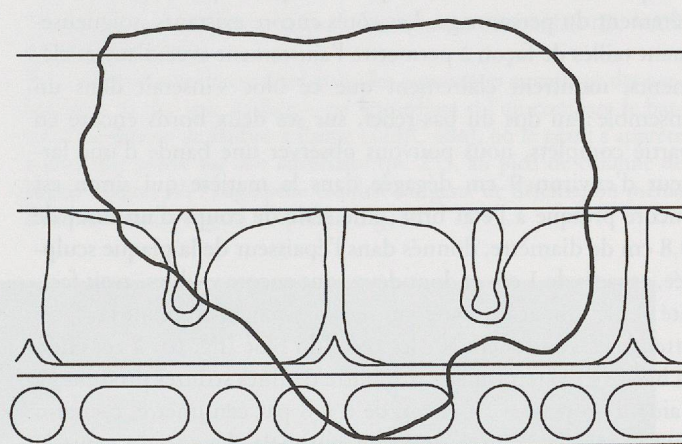
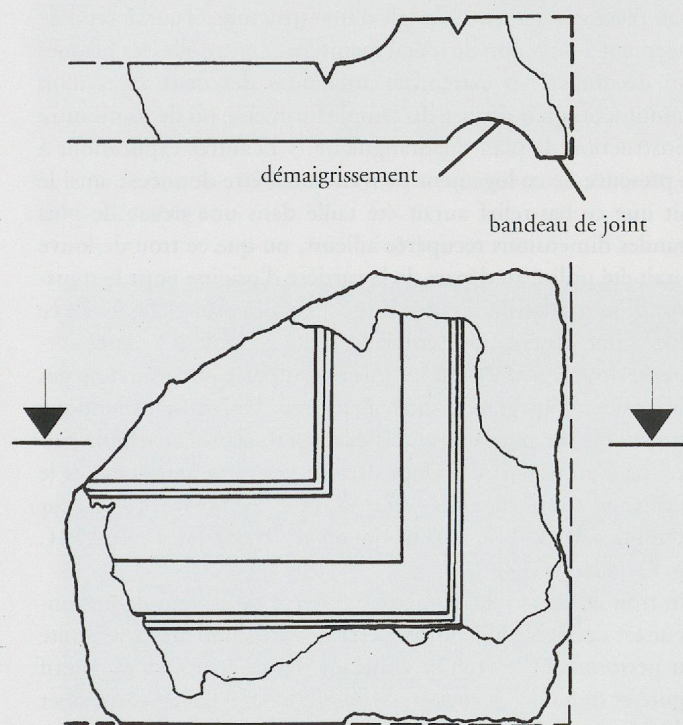
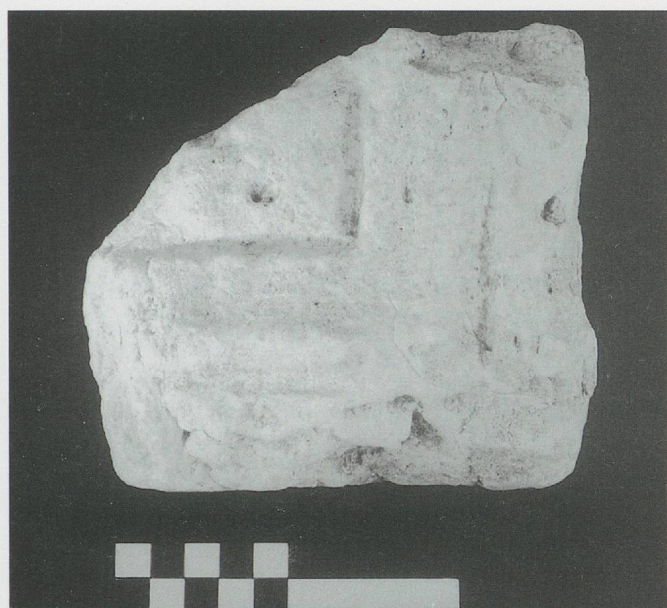


Fig. 4. Fragment de corniche et reconstitution.

Fig. 3. Angle d'une inscription et coupe au travers du fragment.



Fig. 5. Fragment non identifié, pièce d'essai ou ébauche de sculpture.

A1 Jupiter foudroyant (pl. 1a)

Jupiter brandit de la main droite un foudre torsadé qui, traité avec originalité, sort du cadre de la scène à l'angle supérieur du bloc. Le personnage a une épaisse chevelure que D. VAN BERCHEM (1944, p. 129) interprétait plutôt comme étant une couronne de laurier : sa barbe est épaufrée, tout comme son nez. La bouche est représentée par une fine fente, les yeux sont creusés dans la pierre, leur bord supérieur étant surligné d'un double trait. Le buste est nu et conservé jusqu'à la ceinture ; il porte pour tout vêtement un vaste drapé qui flotte comme un voile sur son épaule droite pour passer ensuite derrière la tête, tandis que manque le bras gauche : nous relèverons avec intérêt l'effet obtenu par le pan de tissu que le sculpteur a représenté entre le bras de Jupiter et son foudre.

Sur la partie subsistante de la tranche du bloc, nous pouvons encore observer les restes de la décoration du flanc gauche du monument ; ils se limitent toutefois à l'ondulation de quelques pans de tissu, insuffisante pour qu'on puisse en tenter une quelconque attribution, comme par exemple le prolongement du vêtement du personnage. Les côtés encore existants, soigneusement taillés de façon à permettre l'ajustement avec d'autres éléments, montrent clairement que ce bloc s'insérait dans un ensemble : au dos du bas-relief, sur ses deux bords encore en partie complets, nous pouvons observer une bande d'une largeur d'environ 9 cm dégagée dans la matière qui sinon est encore presque à l'état brut ; une série de coups d'un foret de 0,8 cm de diamètre, donnés dans l'épaisseur de la plaque sculptée, espacés de 1 cm et dont deux sont encore visibles, avait facilité l'enlèvement du matériau. Les bas-reliefs décorant les faces attenantes s'ajustaient sur les côtés du bloc (fig. 6) : à cet effet, la bande a été retravaillée et montre de fines striures produites à l'aide d'un peigne⁷, à raison de 6 à 8 par centimètre, ceci afin que le mortier adhère de façon optimale. La surface centrale présente quatre stries espacées de 2 cm et d'environ 1,5 cm de large : elles paraissent avoir été produites par une râpe formant, lors de son utilisation, un angle de 70 degrés avec le bord inférieur.

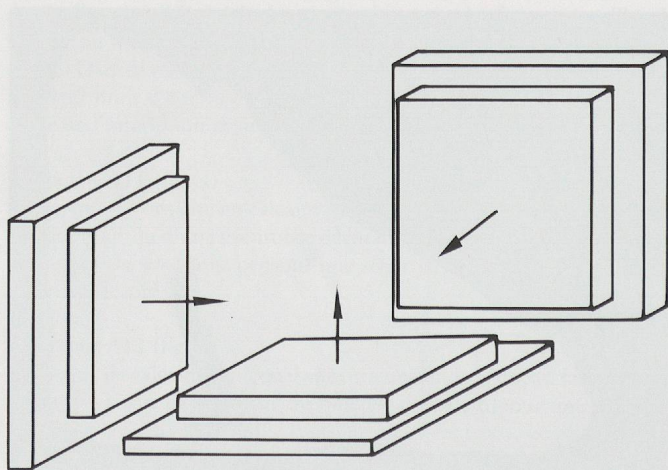


Fig. 6. Principe d'assemblage des blocs sculptés sur le monument.

Le bloc est haut de 22 cm pour une largeur de 28 et son épaisseur varie entre 6,7 et 12,8 cm ; elle est de 11,2 cm mesurée sur le cadre. Pour les fragments suivants, l'épaisseur minimale indiquera chaque fois le fond de tableau.

La figure de Jupiter était encadrée par une moulure ayant un bord de 3,5 cm de large et soulignée à l'intérieur par un listel de 0,6 cm.

Des pièces métalliques, dont subsistent les cavités et parfois même des fragments à l'intérieur de celles-ci, devaient assurer la fixation de ce bas-relief, ainsi que celle des éléments décoratifs et des adjonctions de diverses natures faites au personnage.

La partie plate formant le dessus de la pièce comporte un trou de foret de 0,6 cm de diamètre contenant encore l'extrémité d'une pointe métallique : son emplacement inaccoutumé ne permet aucune proposition quant à sa fonction.

Dans cette même partie supérieure du bas-relief a été pratiqué un logement de tranche rectangulaire de 3,8 x 2,2 cm et de 7 cm de profondeur, dont l'axe formait un angle de 45 degrés avec la face du bloc (fig. 7). L'arrière est arraché par rupture à partir de cette cavité. Un tel orifice pourrait indiquer que le bloc était placé exactement à l'angle d'une structure : il aurait servi de logement à un tenon de métal maintenant entre elles les plaques qui décoraient les extrémités attenantes des deux faces d'un monument, qu'il s'agisse du temple lui-même ou de toute autre construction de plan quadrangulaire... D'autres explications à la présence de ce logement peuvent aussi être données : ainsi le fait que ce bas-relief aurait été taillé dans une masse de plus grandes dimensions récupérée ailleurs, ou que ce trou de louve aurait été utilisé au départ de la carrière d'origine pour le transport d'un monolithe à partir duquel aurait ensuite été débité ce bloc⁸ ; une observation semblable a été possible à Yzeures-sur-Creuse (infra, p. 57), où les pièces sculptées ont toutefois des dimensions plus grandes qu'à Lousonna. Un constat identique est possible sur plusieurs autels découverts dans l'ensemble cultuel de Neumagen : des trous de louve ont été pratiqués sur le dessus de ces structures (W. VON MASSOW, 1932, par exemple à la p. 117, fig. 66 [autel n° 168a] ou à la p. 121, fig. 71 [autel n° 172]).

Un trou de trépan de diamètre 0,6 cm et de 1,5 cm de profondeur est décelable à l'endroit de la cassure inférieure à la droite du personnage : le trou se trouvant dans l'épaisseur du motif figuré et non dans la matière brute du bloc, il devait contribuer à la mise en place d'une composante décorative de nature indéterminée.

⁷ Pour la description des techniques et des outils utilisés nous renvoyons à J.-C. BESSAC, *L'outillage traditionnel du tailleur de pierre de l'Antiquité à nos jours*, Paris, 1986 (Revue archéologique de Narbonnaise. Supplément 14).

⁸ J.-P. ADAM (*La construction romaine*, Paris, 1984, p. 50) propose des dimensions moyennes de 10 cm de long sur 2 de large et 10 de profondeur. La réalisation de cette cavité après le démantèlement de la gigantomachie peut être exclue, le bas-relief ayant été retrouvé scellé dans la couche d'incendie du temple ; en cas de récupération, nous voyons de toute manière difficilement pour quelle raison on aurait pratiqué sur ce bloc un trou de si grandes dimensions, et qui plus est de travers.

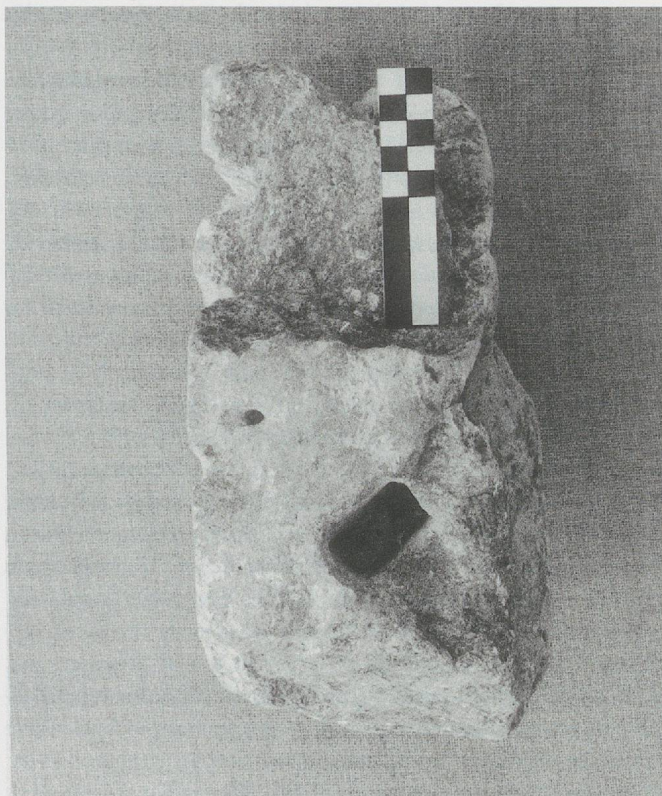


Fig. 7. Trou de louve, éventuelle fixation d'angle sur la tranche du bloc représentant Jupiter.

Dans le même plan de rupture est visible l'empreinte d'un autre trou, à 2 cm du précédent, de même diamètre, mais de profondeur plus faible.

A2 Géants anguipèdes (fig. 8 - pl. 2'a et 3a)

Sur la face principale de ce bloc figure un géant⁹ de dos, penché vers le côté droit de la scène dans un mouvement de fuite ou de chute. La tête et les bras manquent : le bras droit, dont subsiste l'épaule, était levé dans un geste agressif – jet de pierre – ou de simple protection¹⁰. Le monstre repose sur un sol de gros rochers d'apparence incliné.

La tranche du bloc a conservé les restes d'un second géant qui saisit une pierre au sol pour s'en servir de projectile : la présence de personnages sur les deux côtés du bloc indique qu'il ornait l'angle d'une structure décorée sur deux de ses faces au moins.

⁹ Jusqu'ici, seul ce bloc et le précédent avaient été publiés (D. VAN BERCHEM, 1944).

¹⁰ La différence entre ces deux attitudes – présentes autant sur des personnages de dos que de face – est immédiate si l'on compare le bas-relief du théâtre de Balbus à Rome (*LIMC* 484), où le géant s'apprête à jeter une pierre sur son adversaire (pl. 2'c), au pied de colonne de Leptis Magna, où l'anguipède esquisse un geste de défense, ou même d'imploration, à l'égard d'Apollon (fig. 34).

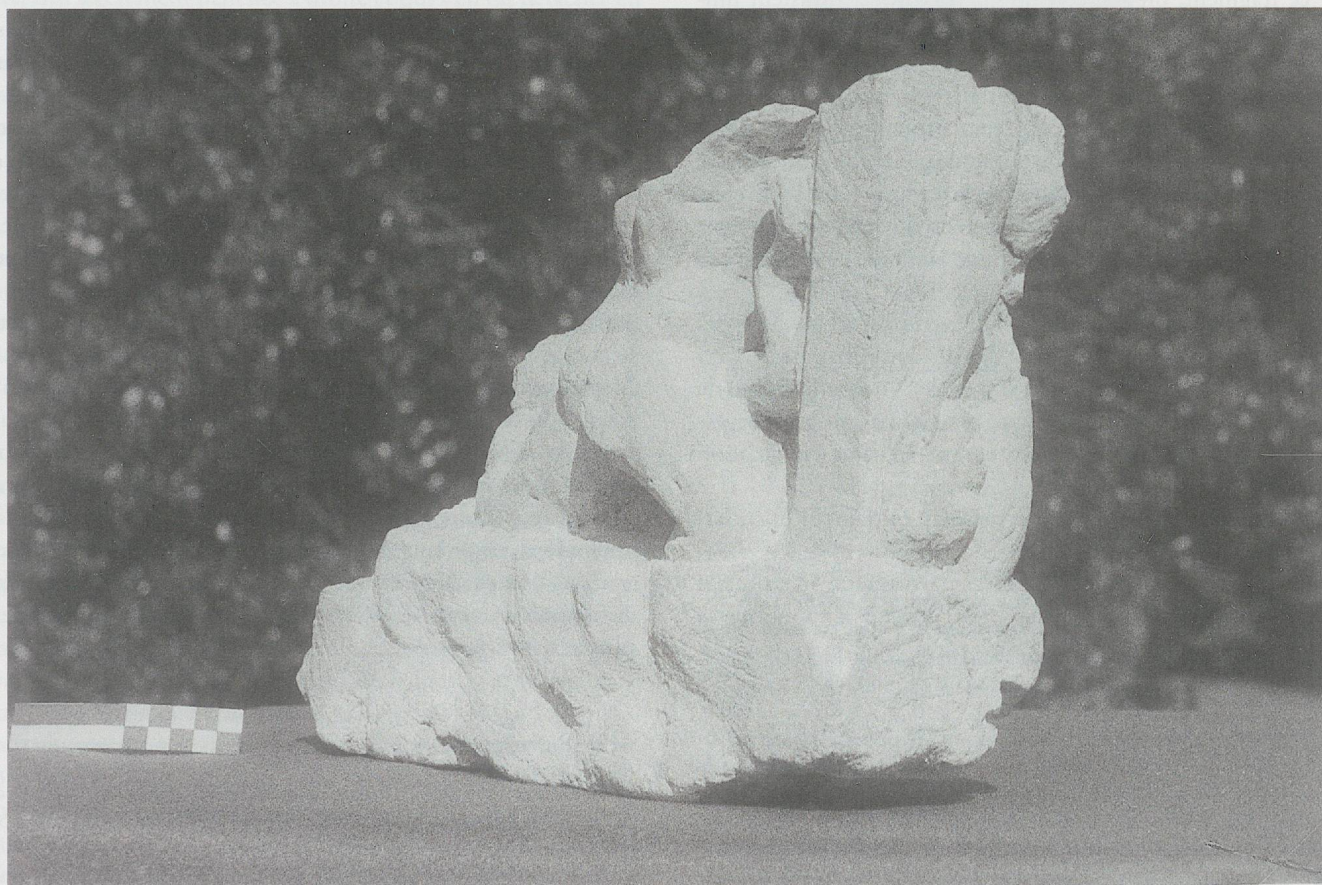


Fig. 8. Vue de l'angle du bloc comportant des géants sur deux faces.

À l'arrière sont observables les mêmes aménagements destinés à l'assemblage que sur la pièce précédente. L'épaule dans lequel venait s'ajuster la plaque latérale est dégagé sur une largeur légèrement inférieure à dix centimètres ; sur son bord intérieur sont encore visibles les trous, perpendiculaires à la face du bloc qui, alignés le long de la partie à enlever, devaient aider à éliminer plus rapidement l'épaisseur excédentaire. La partie centrale, à l'arrière du bloc, est sommairement dégrossie et présente des stries très proches les unes des autres, semblables à des coups de râpe, dont l'angle par rapport à la base du bloc varie dans ce cas de 50 à 65 degrés. Le dessous est finement marqué par des empreintes distantes d'un centimètre l'une de l'autre, et dont le réseau dense indique que nous avons ici la surface d'assise : le bas-relief était donc fixé sur un plan horizontal ou sur une console, plutôt que placé dans une position où son cadre aurait pu être vu de dessous. Ces stries forment un angle de 65 degrés par rapport à la face de la plaque.

Le bloc est haut de 27 cm pour une largeur de 36 ; son épaisseur varie entre 6,5 et 11,3 cm ; elle est de 9,5 cm sur le cadre du bas-relief, du plan duquel dépassaient donc certaines parties du corps du géant.

Seul le côté vertical de la face principale est doté d'une moulure : elle se compose d'un large bord de 3,8 cm, souligné à l'intérieur par un listel de 0,6 cm.

A3 Torse de guerrier (pl. 4a)

Sur ce fragment, on aperçoit un guerrier dont subsistent uniquement le buste et la partie inférieure de l'habit militaire : sur la poitrine, les détails encore perceptibles indiquent qu'il y avait à cet endroit une arme – lance ou glaive – que le combattant tenait de sa main droite et qui était prolongée par un ajout métallique¹¹. Sur la gauche du personnage, le fond de la scène porte encore les traces d'un détail de la sculpture, un bras replié contre le corps, ou un bouclier. Le bas du membre inférieur gauche du guerrier est protégé par une jambière et prend appui sur un corps étranger.

Les quatre côtés du bloc faisant défaut, seule la comparaison des traces de façonnage, avec celles au dos des autres fragments, permettra d'en définir la position horizontale. Trois stries larges de 1,5 cm et espacées de 3,5 cm, que nous placerons à 65 degrés par rapport à l'horizontale, restitueront en effet l'inclinaison convenable du personnage.

L'épaisseur de ce bloc, difficile à mesurer en hauteur et en largeur, varie entre 6,8 et 14,9 cm.

Un trou, exécuté à l'aide d'un foret de diamètre identique à ceux des fragments précédents, était destiné à supporter la hampe de l'arme tenue par le guerrier.

A4 Cavalier (pl. 5a)

Un homme montant à cru chevauche vers la droite du tableau¹². Les restes d'un court vêtement laissant son sexe à découvert sont encore visibles : le haut du corps manque complètement. Le cheval, dont ont disparu l'avant-train et la

croupe, au vu de son encolure cabrée, devait se dresser sur ses jambes postérieures, manquantes elles aussi.

Les bords du bloc faisant totalement défaut, l'horizontalité ne peut en être déterminée avec certitude. Le dos porte quatre stries espacées d'environ 3 cm et larges de 1,5 cm, pratiquées avec le même outil que celles repérées sur les autres fragments ; en les plaçant avec un angle de 65 degrés par rapport à l'horizontale, nous obtiendrions un cheval dressé sur ses jambes de derrière.

Seule l'épaisseur du bloc peut être appréciée : elle varie entre 7,5 et 14,7 cm.

A5 Epaule droite d'un personnage (pl. 6a)

Nous nous proposons de voir ici les restes du torse d'un homme vêtu d'une chlamyde. Son bras droit, probablement levé à l'horizontale, serait brisé au ras de l'épaule ; de la tête et de la poitrine ne subsisteraient que la partie arrière du cou et la clavicule droite ; sur le fond du tableau un pan de vêtement surmonte des traces de travail de la pierre qui, à première vue, feraient songer à un motif végétal, mais qu'il nous a été impossible de reconnaître avec certitude. Aucune marque particulière n'a été constatée au dos de ce fragment.

L'épaisseur varie entre 9,4 et 14,2 cm.

A6 Caisson de char (pl. 7a)

Une touffe de crins, que nous interprétons comme la queue d'un cheval – il peut difficilement s'agir d'un pan de vêtement agité par un mouvement d'ondulation – est fixée à un corps de section demi-circulaire, coupé obliquement et décoré de motifs floraux à l'aspect de pétales, qui fait songer à une balustrade ou à un caisson de char ; sur un troisième plan, plus en retrait, se détache un élément textile tombant parallèlement à l'axe de la partie mi-ronde. Nous aurions ici le long vêtement d'un personnage debout sur un char à deux roues, orienté vers la gauche ; en tenant compte du mouvement imprimé à sa queue, le cheval apparaît comme dressé sur ses jambes de derrière.

L'épaisseur du fragment varie entre 8,8 et 17,1 cm.

Le dos du bloc porte des stries disposées en arêtes de poisson : larges à nouveau de 1,5 cm, elles sont espacées de 5 cm. Si nous reprenons les 65 degrés par rapport à l'horizontale déjà observés sur l'un ou l'autre des fragments précédents, et que nous les appliquons aux stries au dos de la partie circulaire, elle occupera une position parfaitement verticale. Les stries opposées à celles-ci feraient un angle de 60 degrés avec le bord supérieur de la plaque sculptée.

¹¹ A Priène, les trous, destinés vraisemblablement à la fixation des flèches en bronze perçant le corps d'un des géants, sont encore visibles (J. C. CARTER, 1983, p. 147).

¹² Dans le rapport préliminaire présenté en 1987, nous avons malheureusement placé sens dessus dessous la photographie de ce fragment (E. ABETEL, 1988, p. 14, pl. 5).

Plusieurs trous de foret sont encore visibles près de la queue du cheval en avant du caisson. L'angle qu'ils forment avec le plan du relief est très variable.

A7 Bras d'un anguipède (pl. 8a)

De cette sculpture ne reste que le bras d'un personnage replié avec la main ouverte à plat contre l'épaule ; le corps d'un serpent remonte le long de son flanc, laissant entendre qu'il s'agit d'un monstre anguipède ; la partie la plus large du reptile est à peu près au niveau du bassin du personnage.

Le fragment, long d'environ 16 cm, est aussi travaillé *au dos*, où certains détails pourraient être assimilés à une moulure de cadre, renforcée par un listel (fig. 9) : dans ce cas, le géant, debout et faisant face à l'observateur, aurait décoré la tranche et non la face principale d'un bloc dont subsisterait le cadre : l'épaisseur du bloc, à mesurer sur la poitrine en direction du dos, aurait été de 9,5 cm¹³.

A8 Buste et tête d'un personnage barbu (pl. 9a)

Avec les pièces précédentes qui, par leurs dimensions, paraissent provenir d'un ensemble cohérent de sculptures, il convient de mentionner ici les restes du buste d'un personnage réalisé à une échelle supérieure.

De ce personnage ne subsistent que le haut du torse nu et la tête, très légèrement penchée à droite et qui s'en est détachée en se brisant au niveau de la bouche ; elle touche la moulure du cadre supérieur et les ondulations des cheveux sont marquées par des coups de trépan. Au-dessus du personnage, à sa droite, le cadre était interrompu par un objet, probablement l'extrémité d'un sceptre qui aurait été tenu de la main droite¹⁴. Le soin avec lequel ont été traités les doigts de la main gauche rend difficilement acceptable la présence d'un pan de vêtement replié sur l'avant-bras à la manière d'une toge, ou stucé par-dessus une partie de la sculpture qui aurait pourtant été achevée ; la présence d'un trou de foret sur le dos de la main reste cependant inexpiquée.

Un trou de fixation, sur la poitrine même, aurait pu supporter le sceptre de la divinité, dont l'empreinte est encore marquée sur le cadre supérieur du bas-relief ; par rapport aux dimensions de la tête, nous relevons enfin la taille trop étroite de ce personnage au niveau de la hanche gauche, qui n'aurait pu être masquée qu'en la cachant derrière l'hypothétique pan de vêtement replié sur l'avant-bras manquant : un coup de foret de 0,8 cm de diamètre à l'emplacement présumé du coude, ainsi que le traitement de la pierre à cet endroit, inaccessible si la sculpture avait été d'un seul bloc, prouvent que le bras a été ajouté dans une phase finale de l'élaboration.

La sculpture sur la tranche du bloc est encore observable sur le côté gauche du personnage : elle consiste en cet endroit en l'ondulation d'un pan de tissu, qui revient profondément sur le flanc du bloc, mais pas derrière celui-ci, laissant entendre qu'il n'était que partiellement visible de côté, et prenait dès lors place dans une niche¹⁵.

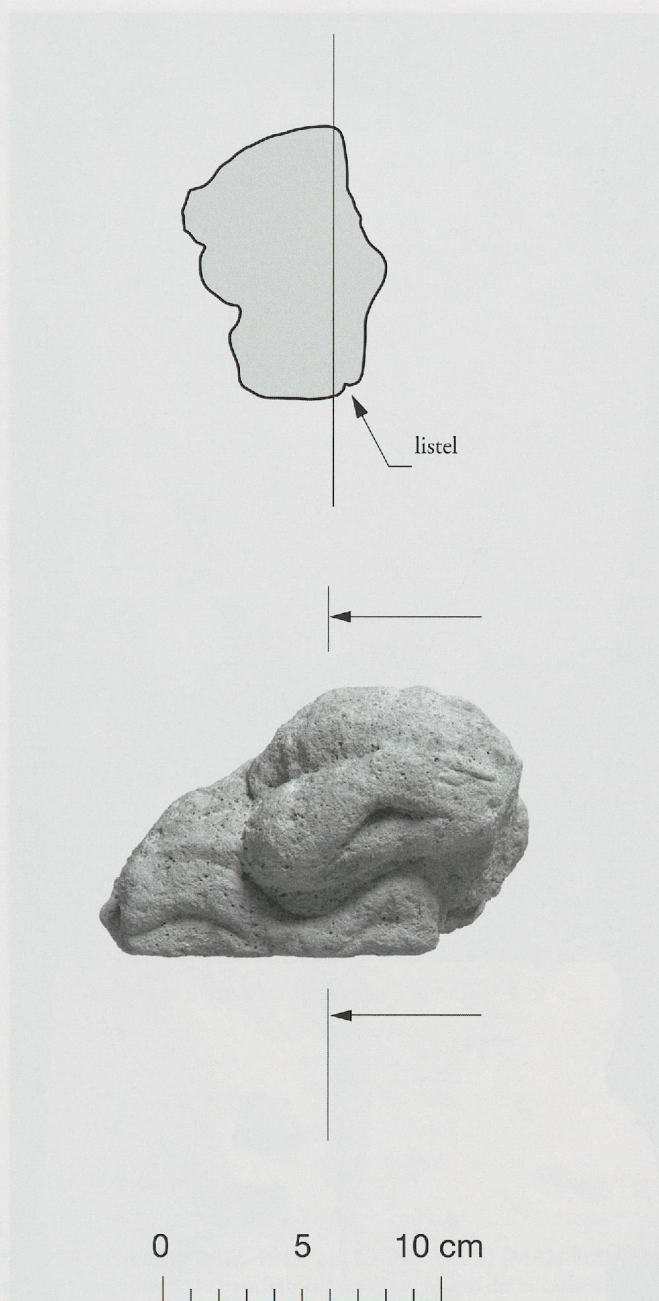


Fig. 9. Coupe du fragment représentant le bras d'un anguipède.

¹³ Nous verrons plus bas, que nos tentatives de reconstitution (infra, p. 73) nous obligent à proposer le géant étendu, le dos sur le sol et cette fois-ci de profil : finalement, l'épaisseur du bloc sera à mesurer à travers l'épaule en direction de la colonne vertébrale, donnant une valeur de 6 cm.

¹⁴ Un constat identique s'impose sur le bloc A1, où le foudre de Jupiter interromp le cadre.

¹⁵ Si le motif ornant le côté du bloc semble parfaitement identique à celui placé sur la partie latérale du Jupiter foudroyant, il ne peut être interprété de la même manière : ce buste ne décorait en aucun cas une structure frontale. À l'inverse, la représentation du roi de l'Olympe, faisant qui plus est vraisemblablement partie d'un groupe comptant au moins deux personnages, ne peut être placée dans une niche.

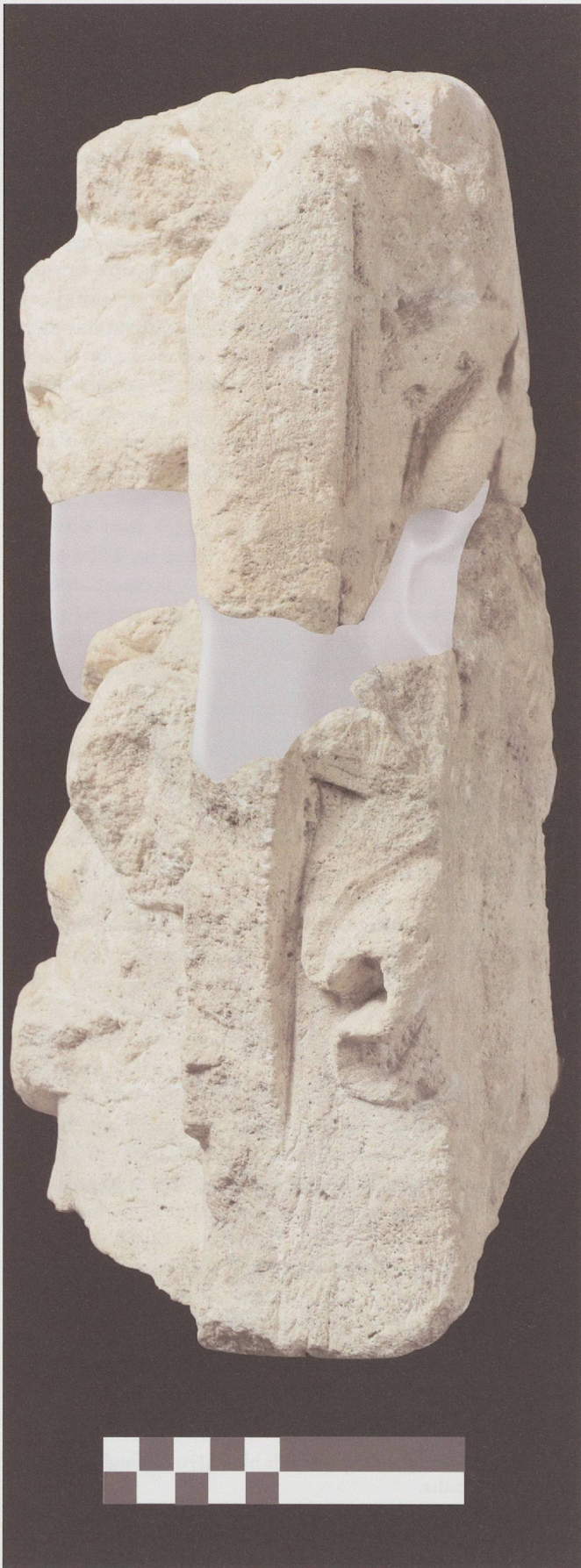


Fig. 10. Décoration sur la tranche du bloc représentant un personnage barbu.

Grâce aux analyses effectuées par Danielle Decrouez (*infra*, p. 19, n. 19), il nous a été possible de placer définitivement à cet endroit un troisième fragment correspondant à l'angle supérieur de la sculpture, ce que laissait deviner la décoration encore observable sur son côté : le drapé qui ornait le flanc du buste du personnage était aussi visible sur la partie arrière de ce morceau, confirmant dès lors leur origine commune (fig. 10).

La hauteur du bloc, une fois ces trois morceaux mis ensemble, est de 32 cm, la largeur de 29 cm ; l'épaisseur maximale de 15,5 cm, l'épaisseur au niveau du cadre de 12,5 cm, celle mesurée au fond du bas-relief de 7,5 cm. La moulure a un bord de 2 cm de largeur et est soulignée à l'intérieur par un listel de 0,5 cm.

Le dos porte quatre stries sur la partie supérieure ; elles sont espacées d'environ 1,5 cm, larges cette fois-ci de 1 cm, au lieu du 1,5 habituel, et forment un angle de 65 degrés avec l'horizontale : deux d'entre elles se prolongent sur le bloc inférieur, qui porte les traces d'un dégrossissage semblable à celui pratiqué sur le fragment A6, réalisé par une succession de coups de râpe, dont peuvent encore être observées les empreintes disposées en arêtes de poisson. Quatre stries parfaitement identifiées, à nouveau plus étroites que celles rencontrées habituellement – elles ont ici aussi 1 cm de largeur – font cette fois-ci un angle d'environ 55 degrés avec le bord inférieur de la plaque, dont l'horizontale peut facilement être estimée.

Les plis du vêtement sont renforcés par des trous pratiqués à l'aide d'un foret de 0,6 cm de diamètre ; l'iris de l'œil, centré dans un cercle finement taillé dessinant l'orbite, est produit par un instrument de 0,35 cm de diamètre, les vagues dans les cheveux étant réalisées avec un outil de 0,45 cm.

Une comparaison des pièces composant cette série de sculptures, à partir de ces détails purement techniques, confirmerait si ce n'est l'appartenance à un même ouvrage initial, pour le moins la provenance d'un même atelier. Cette hypothèse serait confortée par l'aspect du cadre du personnage qui comprend exactement les mêmes séquences – cadre, listel, pan oblique jusqu'au fond de la scène – et dont les dimensions seraient très proches de celles mesurées sur le bloc de Jupiter foudroyant.

La tête est composée avec finesse ; les nombreuses boucles de cheveux ainsi que les yeux, bien proportionnés, sont réalisés à l'aide d'un trépan ; le cou est dégagé, contrairement à de nombreuses sculptures de Germanie où la tête, enfoncée dans les épaules, est taillée à même le tronc ; la longue chevelure couvre les oreilles et est ramenée sur la nuque où elle ne touche pas les épaules ; la poitrine, dont le rendu morphologique est parfait, se caractérise par des muscles pectoraux faiblement marqués. Les statues qu'a répertoriées P. NOELKE (1981) sont pour la plupart caractérisées par un plus grand provincialisme – ou par le travail d'une main moins exercée... – que l'on songe aussi aux yeux globuleux et aux visages ronds.

A9 Fragment comportant un motif végétal (fig. 11)

Cette pièce demi-circulaire, en calcaire urgonien, porte un motif squamé ou plus vraisemblablement un décor de feuilles

imbriquées; à son extrémité on reconnaît une rosette, dotée probablement de six pétales, ce qui implique que cette partie était apparente.

D'une épaisseur de 7 cm, elle est d'une largeur hors tout de 16 cm et d'une profondeur mesurée dans l'axe de la rosette de 17,5 cm. Le diamètre de la rosette reconstitué est de 13,5 cm.

L'unique lien entre tous ces fragments consiste dans leur appartenance à une même série, sur la constitution de laquelle nous manquons totalement d'informations; ainsi aurait-il pu s'agir de la réunion de tous les restes de sculptures découverts au cours de la campagne de fouilles concernée. Finalement, le fait que les personnages présents comptent tous parmi les protagonistes du combat opposant les dieux aux géants en rend vraisemblable une provenance identique.

Aucune nouvelle trouvaille ne viendra probablement compléter cette composition provenant d'une zone entièrement fouillée et, d'après les anciens conservateurs du Musée romain de Lausanne-Vidy que nous avons rencontrés¹⁶, aucun fragment ne peut être entreposé ailleurs¹⁷.

L'ensemble de ces restes est sculpté dans du calcaire du Jura¹⁸. A une exception près, un examen visuel permet déjà d'en proposer la provenance identique qu'ont confirmée les analyses effectuées au Muséum d'Histoire Naturelle de Genève par Danielle Decrouez¹⁹.

L'unité de ces fragments peut aussi se déduire des traces de façonnage semblables sur plusieurs des pièces; ainsi en est-il des trous de forêts utilisés pour obtenir les diverses cavités et des marques laissées par les outils ayant servi à dégrossir ces pièces et qui sont encore perceptibles sur leur face arrière. Quand ils existaient toujours, les cadres des blocs étudiés nous ont aussi été utiles pour cette démarche.

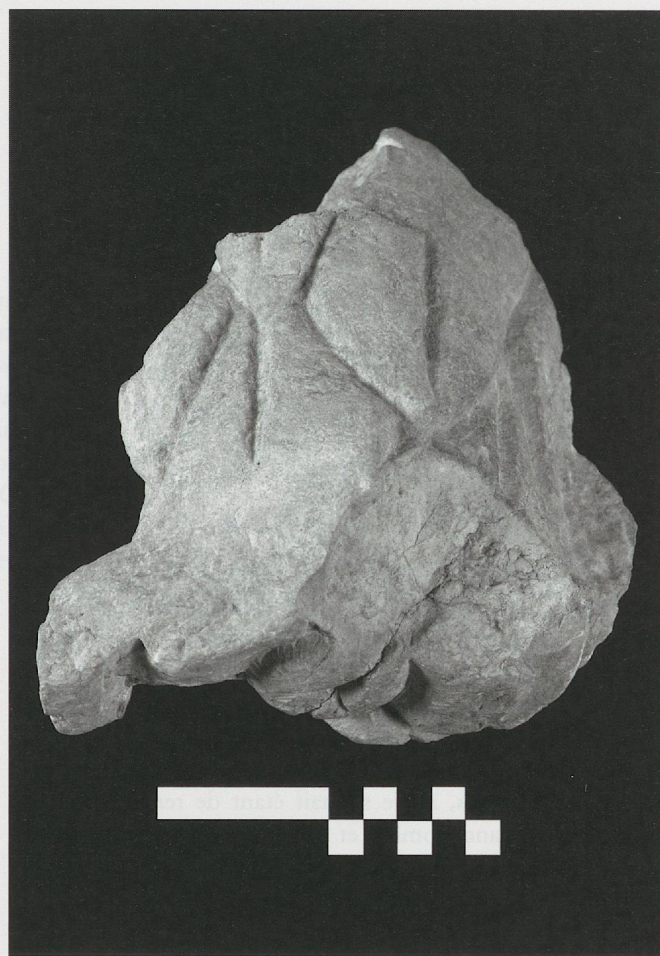


Fig. 11. Fragment d'un décor de feuilles d'acanthé.

¹⁶ Ainsi André Laufer et Jean-Pierre Gadina que nous tenons à remercier ici.

¹⁷ Malgré l'affirmation de E. BACH (*La cathédrale et ses richesses*, in *La cathédrale de Lausanne*, Bâle, 1944, pp. 63-392 [p. 75] [MAH 16]) selon lequel plusieurs blocs dont les parties sculptées étaient prises dans la maçonnerie provenaient de l'ancienne *Lousonna*, le site de la cathédrale de Lausanne n'a restitué aucune sculpture figurée d'époque romaine. A part les blocs utilisés dans les fondations, il convient de mentionner six colonnes d'environ 30 cm de diamètre et de plus de 2 m de haut, réemployées dans des endroits spécialement choisis de l'édifice et vraisemblablement récupérées à Nyon. Les fouilles de la première cathédrale carolingienne de 814 avaient permis de mettre au jour un élément au dessous plat et de section bombée destiné à la couverture d'un mur. Nous remercions ici Werner Stöckli pour les aimables explications qu'il a bien voulu nous donner à ce sujet.

¹⁸ Deux types de calcaire ont été exploités à l'époque romaine: l'Urgonien – carrières de La Raisse près de La Lance au nord de Concise et de Vaumarcus – et l'Hauterivien – carrières de Hauterive, Saint-Blaise et Neuchâtel La Coudre; tous deux étaient disponibles dans des tons de couleur allant du blanc au jaune (M. BOSSERT, 1983, pp. 12-13). Le calcaire de la carrière de La Raisse pourrait avoir été utilisé jusqu'au col du Grand Saint-Bernard (F. STAEHELIN, *Die Schweiz in römischer Zeit*, Basel, 1948³, p. 425, n. 1). Dans notre cas, nous aurions une formation de calcaire urgonien poreux, présente sur toute l'extrémité méridionale de l'arc jurassien: contenant fort peu de fossiles, il est en outre très facile à travailler. Seul le fragment A7 est d'aspect légèrement différent, mais proviendrait malgré tout de la même couche géologique.

¹⁹ Tous nos remerciements vont ici à Nathalie Pichard Sardet, alors conservatrice du Musée romain de Lausanne-Vidy, pour l'ouverture d'esprit dont elle avait fait preuve en nous permettant de procéder au prélèvement des échantillons. Dans l'état actuel de la recherche, si les examens pétrographiques permettent de regrouper les blocs de nature identique, ils ne donnent pas des résultats suffisamment fins pour différencier entre elles les carrières fournissant un même matériau. A l'inverse, un examen de ce type a pu nous révéler que des blocs sculptés, qui à l'œil présentaient un aspect différent, avaient la même origine. Si, au début de nos travaux, autour de 1985, les dimensions importantes des échantillons à prélever – 2,4 cm x 3,8 cm x 1,5 cm – nous avaient amené à renoncer aux analyses envisagées, la méthode mise au point depuis lors par Danielle Decrouez a permis de procéder à de tels examens par le prélèvement d'un simple éclat de pierre: nous avons eu la confirmation que le même type de calcaire avait été employé pour tous les blocs. De qualité médiocre et crayeux, il proviendrait d'un banc atypique de l'une, ou de plusieurs, des nombreuses carrières de la rive septentrionale du lac de Neuchâtel (D. DECROUEZ, E. ABETEL et C. KURTH, *Analyse de la pierre des bas-reliefs de la Gigantomachie de Lousonna-Vidy*, in *Archs Sci. Genève* 53, 1, 2000, pp. 1-6).

- Le diamètre des forets utilisés oscille entre 0,55 et 0,65 cm pour tous les blocs examinés²⁰. Ce n'est que pour la finition d'un buste de plus grandes dimensions (A8) – réalisation de l'iris des yeux, des mèches de cheveux ou fixation du coude (supra, p. 18) –, qu'ont été utilisés des outils d'autres diamètres.
- Les blocs dont l'épaisseur est conservée ont au dos des traces d'outils formant un angle avec le bord de la pièce à l'état brut, pouvant aller de 50 à 70 degrés, le plus souvent même, de 55 à 65 degrés (A1, A2, A3, A6 et A8).
- Trois des fragments de bas-reliefs à disposition ont encore une partie de leur cadre (A1, A2, et A8): bien qu'ils n'appartiennent pas à un même bloc, ces cadres présentent une moulure parfaitement identique au moment où, à l'inverse, des bordures différentes peuvent exister sur un même monument.

Avant d'en venir à la reconstitution, nous avons jugé opportun de proposer les principaux passages du mythe illustré ici, ainsi que la description de l'une ou l'autre représentation significative remontant à l'Antiquité: ceci permettra de porter un jugement en connaissance de cause sur les restitutions auxquelles nous serons parvenu, et de donner un aperçu des récits bien connus des habitants de la bourgade lémanique. Une telle démarche s'impose pour nous, notre souhait étant de rendre ce travail utile au plus grand nombre et même à ceux et celles qui ne seraient pas des archéologues avertis, alors que les deux derniers chapitres sont plutôt à l'usage des historiens de l'art.

²⁰ A7, A9, A10 et A11 ne présentent toutefois aucune trace d'outil de ce genre.